

Animation socioculturelle

Lorsqu'on est invité à prendre la parole au nom du CC, il est d'usage et de bon ton de dire que c'est avec un immense plaisir et un très grand honneur qu'on apporte le salut des autorités communales.

Comme je n'aime pas trop la langue de bois, je ne vous cacherais pas que si c'est effectivement avec beaucoup d'intérêt que je participe à cette journée, c'est aussi avec une certaine appréhension. Les gens ont tendance à croire que lorsqu'on est élu à une fonction publique, on est par définition un spécialiste des dossiers dont on a la charge et qu'on a en quelque sorte la science infuse. Eh bien non, c'est même souvent tout le contraire qui est vrai. Tenez, moi par exemple, j'ai la responsabilité des forêts de la Ville, mais j'ai tout à apprendre de ce milieu au demeurant tout à fait fascinant. L'avantage c'est qu'on est rapidement dans le bain. Tenez, lorsque j'ai dû m'exprimer pour la première fois devant le législatif de la ville pour y défendre la position de l'exécutif, je n'en menais pas large. Le sujet, je vous le donne en mille : c'était un postulat d'un jeune député inconnu, un dénommé Olivier Arni, je ne sais pas si vous le connaissez, sur le développement de l'animation socioculturelle dans les quar-

tiers. Au nom du CC, j'ai plaidé l'acceptation de ce postulat parce que le développement de l'animation socioculturelle dans les quartiers va tout à fait dans le sens des choix politiques qui sont les miens et qui sont en principe également ceux de la majorité au pouvoir dans cette Ville.

Ce choix de société, c'est d'abord celui d'une certaine conception de la **citoyenneté** et de la démocratie. Pour moi, une société démocratique, ce n'est pas seulement une société dans laquelle existe un droit qui s'appelle le droit de vote. Une société démocratique, pour moi, c'est aussi et surtout une société qui n'exclut personne, mais au contraire une société qui se préoccupe de donner une place et la parole à tous ceux qui font partie de la cité. Or, c'est très précisément ce que vous faites vous autres animateurs sociaux dans votre activité professionnelle : dans les espaces que vous animez, vous accueillez tout le monde sans discrimination et il ne vous viendrait pas une seule seconde à l'idée, de mettre au vote une proposition d'activité en excluant de la procédure ceux qui n'ont pas la nationalité suisse. En ce sens-là, je pense que vous êtes de dangereux subversifs parce qu'à votre contact, les jeunes pourraient en venir à s'imaginer que ce qui va de soi dans des lieux de socialisation tels que les écoles, les centres de loisirs, maisons de quartier

devrait aller également de soi au niveau du fonctionnement de la société en général. À mes yeux, tous les habitants d'une ville sont des citoyens et cela indépendamment de la couleur de leur passeport ou de leur peau. Il est grand temps qu'on abandonne ou plutôt qu'on dépasse la notion de nationalité (qui a à voir avec les origines et les racines de la personne) et qu'on la remplace par celle de citoyenneté. On est tous citoyens du coin de terre sur lequel on a choisi (plus ou moins) de poser son baluchon. Vous savez que le canton de Neuchâtel a été pionnier dans l'octroi du droit de vote aux immigrés ; j'espère qu'il sera pionnier également dans la redéfinition de la notion de citoyenneté. Notre ambition, notre rêve, c'est de contribuer modestement à ce que tous les habitants de cette ville, jeunes ou vieux, hommes ou femmes, riches ou pauvres, personnes insérées professionnellement ou non, se sentent appartenir à une même collectivité, c'est-à-dire se sentent intégrées.

Le deuxième choix de société qui est à la base de notre décision de soutenir l'animation socioculturelle dans les quartiers, c'est celui de la **démocratie participative**. Il ne suffit pas de décréter que tout le monde a des droits, encore faut-il que chacun ait les possibilités et les moyens de les exercer. Dans les multiples associations dont vous faites partie, qu'elles soient sportives, cultu-

relles, syndicales ou autres, dans toute organisation humaine vous l'aurez remarqué, il y a des gens qui s'engagent plus ou moins. Dans les associations, il y a ceux qui prennent la parole et ceux qui restent en retrait. Il y a ceux qui s'engagent pour faire partie du comité ou assumer l'une ou l'autre tâche et il y a les autres. C'est ma foi bien naturel, parce que les intérêts, les compétences et les tempéraments varient beaucoup d'une personne à l'autre. Ce qui l'est moins et qui me désole toujours, c'est que parmi les personnes qui restent en retrait, il y a également deux catégories de personnes : celles qui parlent de leur association, de ses activités, de ses projets, de ses échecs ou de ses réussites, en disant « nous » et celles qui en parlent en disant « vous ». Sans faire partie du comité, les premières s'identifient à leur organisation, en assumant la politique alors que les secondes se placent en dehors de leur association alors qu'elles continuent formellement d'en faire partie.

Dans le cadre d'une collectivité publique, le phénomène est bien plus marqué encore : pour l'immense majorité de la population, la commune est une entité totalement abstraite (sauf peut-être lorsqu'elle est personnifiée par le gendarme et son bâton). Lorsqu'ils parlent des réalisations communales, même de celles qu'ils approuvent, les gens utilisent d'ailleurs systématiquement

la troisième personne du pluriel. Et cela nous donne ces phrases typiques du Café du commerce (avec si possible en plus un bon accent neuchâtelois) : « Quand on voit ce qu'ils ont fait à la Place du Port... ».

Dans ce domaine, les politiciens ont une responsabilité immense : ils doivent descendre de leur piédestal, sortir de leurs bureaux et aller à la rencontre de la population. Et cela, non pas tellement pour prononcer quelques mots de circonstance à l'occasion d'inaugurations ou d'autres cérémonies mondaines, mais bien plutôt pour discuter des préoccupations concrètes des habitantes et des habitants de la Ville. C'est à mon programme personnel et j'ai bon espoir que cela figure au programme du CC dans son ensemble.

Quant à vous animateurs, vous avez à nouveau un rôle important et un rôle éminemment subversif à jouer : au travers de votre activité professionnelle, par votre manière d'accueillir les usagers des espaces socioculturels que vous gérez, vous permettez que ces personnes se sentent ou non appartenir à un collectif. C'est vous qui avez le pouvoir de faire en sorte qu'ils s'approprient les projets que vous menez, qu'ils aient l'impression ou non de gérer leur projet.

Le troisième choix de société qui nous a fait accepter le postulat sur la promotion de l'animation socioculturelle dans les quartiers, c'est notre conception de la **solidarité**. Ce n'est pas à vous que je vais apprendre que nous vivons dans une société marchande, une société où tout s'achète et tout se vend, y compris et c'est cela qui est particulièrement dramatique, les activités relationnelles entre les gens : dans notre société, tout est payant, les loisirs, le sport, la culture sont payants. Aujourd'hui, on paie même pour rencontrer l'âme sœur ! Cette marchandisation de la société, elle rend les gens individualistes et égoïstes ; elle tue le lien social, elle tue le sentiment d'appartenance à une même collectivité, à une même communauté de destin ; elle tue la solidarité puisqu'avant d'être des camarades de classes, des collègues de travail, des conjoints, des concitoyens, on est surtout des clients d'entreprises concurrentes. Or, vous êtes bien placé pour le savoir, lorsqu'on affaiblit ou qu'on détruit le lien social et le sentiment d'appartenance à une communauté de destin, on fabrique de l'exclusion. Lorsque les gens ne vivent plus en lien avec leurs semblables, ils deviennent des aliénés (dans tous les sens du terme). Au mieux, ils se rebellent et cela engendre des phénomènes tels que les incivilités ou la violence qui font ensuite le lit de certains partis au discours sécuritaire. Au pire, s'ils ne sont plus acteurs de leur vie, ils prennent une position de repli,

s'installent dans la passivité et dans un rôle de victimes. Ils développent une mentalité d'assistés pour reprendre une terminologie chère aux mêmes milieux politiques.

En tant qu'animateurs socioculturels, vous avez là à nouveau un rôle essentiel à jouer puisque, par votre activité, vous contribuez à recréer, à renouer ce lien social que la société marchande s'ingénie à détruire. Et à nouveau ce rôle est éminemment subversif puisqu'en faisant faire aux usagers des espaces socioculturels que vous gérez l'expérience de la solidarité, vous leur faites prendre conscience de leur force et de leur capacité de transformer la société.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, je ne peux que vous remercier de nous donner l'espoir et quelques-uns des moyens d'une société meilleure. Je vous souhaite à chacune et chacun beaucoup de courage et de plaisir dans vos activités et plein succès à votre plateforme et à cette journée !